

RAPPORT D'ACTIVITÉ

DU 14^{ème} CONGRÈS FÉDÉRAL DU 05 au 09 OCTOBRE 2009

ADOPTÉ PAR LA CE FÉDÉRALE DU 9 SEPTEMBRE

INTRODUCTION

Le présent rapport d'activité traite de manière synthétique, des principaux aspects du contexte général au plan politique, économique et social dans lequel la direction fédérale a exercé ses responsabilités.

Il rappelle nos initiatives et formule plusieurs constats à l'expérience des trois années de mandat. Ce document sert de support aux sections et syndicats pour exprimer leurs appréciations sur le bilan d'activité de la direction fédérale par un vote au 14^{ème} congrès.

En octobre 2006, les délégués des sections et syndicats réunis au 13^{ème} congrès fédéral avaient mis en avant de nombreux objectifs de luttes et de conquêtes pour peser sur les choix d'organisation du travail, de formation, pour développer les services publics. Une résolution adoptée à ce congrès précisait notre volonté de combattre les réformes du Ministère et de l'Etat dicté par la politique ultra-libérale du gouvernement et du MEDEF.

L'ensemble des composantes de la fédération, exigeaient :

- La défense et la reconquête des services publics,
- Des missions, des emplois et des statuts,
- D'obtenir des garanties collectives,
- L'arrêt des suppressions d'emplois et des recrutements statutaires immédiats,
- L'amélioration du pouvoir d'achat,
- L'amélioration des régimes de retraites.

Les suppressions d'emplois se sont poursuivies au MEEDDM au travers d'une liste jamais close... ! Cette situation a créé une insécurité sociale, du mal vivre et du mal être dans tous nos services.

L'absence de réels projets politiques alternatifs aux réformes régressives hypothèque le résultat de l'action et continue à peser sur les batailles à venir.

Durant cette période, la C.G.T. a conforté sa position de première organisation syndicale représentative du ministère dans le cadre des élections pour les représentants aux CTPM, CTPS... malgré le nouveau périmètre et le nombre d'O.S. plus élevé. Elle a aussi contribué à faire progresser et implanter la C.G.T. hors du champ ministériel. Nous le devons, à l'activité syndicale de haut niveau menée par la fédération, l'ensemble des syndicats nationaux, les militants nationaux et départementaux, ainsi qu'à tous nos syndiqués. Ce qui doit nous inciter à amplifier la bataille pour le renforcement de la C.G.T., afin de sortir du carcan de l'individualisation dans lequel l'administration nous enferme, par l'action collective.

LA R.G.P.P. ET LA REFORME DE L'ETAT

CONTEXTE GENERAL:

La période pré-électorale a été le moment pour la Fédération de porter les revendications pour préserver et développer les services publics et notamment celui de notre Ministère. En effet, ils sont déterminants pour la qualité de vie des populations et essentiels pour la cohésion sociale, économique et locale dans notre pays. Pour autant, les services publics ont besoin d'évoluer pour mieux correspondre aux besoins nouveaux des usagers et de la population. Il faut mettre en place, un maillage de services publics qui réponde aux besoins sociaux et économiques de l'ensemble des territoires. C'est à chaque niveau territorial, qu'il faut construire les convergences entre les usagers et les salariés pour améliorer la mise en place et la gestion des services publics.

EVOLUTION DU PERIMETRE MINISTERIEL :

En application des transferts de compétences initiés par la loi du 13 août 2004, 130 000 fonctionnaires d'État ont dû « choisir » entre rester « État » ou « passer » à la territoriale. Pour les O.P.A., après le rapport Courtial, a suivi la sortie du rapport du gouvernement au parlement en janvier 2007.

En mai 2007, création du Ministère de l'écologie, du développement et de l'aménagement durable (MEEDAD), organisé autour de 4 dit « pôles opérationnels » :

- un pôle transport et déplacement,
- un pôle habitat, aménagement urbain et aménagement du territoire,
- un pôle politique énergétique,
- un pôle gestion des espaces naturels.

La disparition de l'équipement de l'intitulé de ce ministère n'a pas été sans signification, elle est venue consacrer l'éclatement de cette administration sur fond de désengagement de l'État. La privatisation des autoroutes constitue un exemple fort et « durable » de ce désengagement. La disparition du Ministère de la Mer a consacré la désintégration de cette entité et tourne le dos à la spécialité maritime. Ce schéma pérennise la coupure entre l'urbanisme et la politique du logement et de la ville que notre Fédération conteste.

La constitution des 4 nouveaux pôles ne peut faire oublier les orientations ultra-libérales qui ont été annoncées dans le programme présidentiel.

La nouvelle organisation ministérielle et interministérielle, comme les expérimentations de fusion de directions départementales ou régionales (exemple DRIRE-DIREN ou DDE-DDAF) et bientôt la généralisation des fusions, puis la mise en place en 2010 des Directions Départementales Interministérielles, ne peuvent être appréhendées en dehors de l'objectif de destruction massive des emplois d'agents de l'État.

ACTIVITE FEDERALE:

Dans cette période, l'objectif de la Fédération a été de travailler à la cohésion et à la convergence revendicative de l'ensemble des personnels de toutes les composantes de notre ministère. Le progrès social, la solidarité, le fédéralisme, ont été au cœur de nos engagements militants.

Des fiches thématiques ont été élaborées pour nourrir la réflexion revendicative et construire les luttes :

- Sur les salaires,
- les services publics,
- la démocratie sociale,
- la syndicalisation des jeunes,
- le droit au logement,
- l'urbanisme,
- le droit au transport...

Obtenir de nouveaux droits est inimaginable, sans que les questions soit posées au bon niveau et sans que des explications crédibles soient données. Une fois les propositions de la C.G.T. connues, les salariés peuvent se faire eux-mêmes leur propre opinion sur l'aboutissement des revendications.

La commission exécutive fédérale, réunie les 30 et 31 mai 2007, a appelé à l'organisation d'A.G. dans les deux premières semaines de juin 2007, dans la perspective d'une action massive le 21 juin 2007.

Des véhicules et des moyens financiers pour les Unions Fédérales C.G.T. DIR ont été gagnés après négociations avec le Ministère.

Lors de la préparation des élections au CTP du 8 novembre 2007 dans les DDEA, nous avons marqué notre volonté d'élaborer une profession de foi C.G.T. Équipement-Agriculture.

Des rencontres se sont tenues avec les syndicats CGT des sociétés gestionnaires d'autoroutes (fédération CGT des Transports).

La journée d'action nationale inter pro du 18 octobre 2007 fut un grand succès, 11 000 manifestants à Bordeaux, 10 000 à Clermont Ferrand, 9 000 à Rennes, au total 300 000 manifestants pour 70 départements.

Un appel Fédéral pour l'action nationale fonction publique du 20 novembre 2007 a été rédigé et envoyé dans toutes les sections syndicales.

Lors du projet de loi de finances 2008, la fédération a demandé la tenue d'un CTPM spécifique budgétaire, avec une lettre ouverte d'accompagnement à BORLOO reprenant les revendications.

ANNEE 2007 (suite)

EVOLUTION DU PERIMETRE MINISTERIEL :

Mise en place des onze D.I.R. début 2007.

Le rapport du Gouvernement au Parlement sur le fonctionnement des parcs et l'avenir des services spécialisés est sorti en mars 2007.

Transfert des Ports d'intérêt national aux collectivités territoriales.

Le Grenelle de l'environnement composé de six groupes de travail à partir de juillet 2007, s'est conclu par une table ronde finale.

Fusion D.D.E./D.D.A.F. expérimentation dans 8 départements août 2007,

Lancement de la révision générale des politiques publiques concerne les services du M.E.E.D.D.A.T. Juillet et décembre 2007.

Redécoupage ministériels, transferts des missions et restructurations des services, que va-t-il rester des administrations centrales de l'État et de leurs agents ?

Réduction des moyens, réduction des emplois, cession des actifs immobiliers...Externalisation des fonctions et des missions... !!!!

ACTIVITE FEDERALE :

La situation dans les D.I.R. a été « chaude », un cahier revendicatif fédéral a été élaboré ce qui a permis, entre autres, de dé plafonner la prime technique d'entretien des travaux d'équipement (P.T.E.T.E.).

De plus, la revendication concernant la création d'une filière spécifique dans les Conseils Généraux à été l'objet de l'élaboration d'un argumentaire,

Dans le secteur maritime, réactivation du collectif fédéral Mer et lettre au Secrétaire Général le 22 janvier 2007,

Actions nationales fonction publique et interprofessionnelle sur les salaires, l'emploi public et la défense des missions le 08 février 2007 en intersyndicale (C.G.T., F.O., F.S.U., U.N.S.A., SOLIDAIRES),

Journée d'action des services spécialisés à Paris le 27 mars 2007,

Les 03 et 04 avril 2007 journées d'étude fédérale sur les D.I.R.,

Action dans les D.I.R. à partir du 16 avril 2007,

Position fédérale du 22 mai 2007 sur la création du Ministère de « l'écologie, du développement et de l'aménagement durable »,

Manifestation nationale sur le droit à la santé à Paris le 13 octobre 2007,

Action coup de poing de la C.G.T. Equipement-Environnement dans le cadre du Grenelle le 22 octobre 2007

Action équipement-environnement du 18 octobre 2007,

Action nationale O.P.A. du 14 novembre 2007 (2000 à Paris),

Action nationale dans la fonction publique du 20 novembre 2007,

ANNEE 2008

CONTEXTE GENERAL :

La crise financière et économique du système capitaliste s'amplifie et crée une grande inquiétude chez les salariés, avec des plans de licenciements sans précédents. La C.G.T. propose des solutions qui mettent en face de leurs responsabilités le gouvernement et le patronat.

Action et boycott contre le transfert

Le projet de loi sur la mobilité est mis en débat,

Mars 2008, évolution du MEEDAD en MEEDDAT,

En juin 2008, le projet de loi Grenelle 1, est voté en première lecture le 21 octobre 2008 à l'assemblée nationale,

Le 31 décembre 2008 la circulaire Fillon relative à l'organisation territoriale de l'État est parue.

La circulaire Fillon du 07 juillet 2008 : remet en cause entre autres l'organisation, les missions et les emplois du MEEDDAT,

L'accélération des partenariats public-privé ajoute au système ultra libéral un outil supplémentaire pour le démantèlement de l'ensemble des services publics.

Décision d'abandonner les activités d'ingénierie publique concurrentielle avec pour conséquence la suppression de 3 200 E.T.P. sur 3 ans

EVOLUTION DU PERIMETRE MINISTERIEL:

Les premières réunions entre l'administration et les syndicats sur la création des directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement (D.R.E.A.L.), réorganisation, fusion D.D.E / D.D.A.F., ont eu lieu dans 47 départements.

La casse de l'ensemble des services publics et son accélération continue au travers des réformes imposées à la HUSSARDE... !!!

ACTIVITE FEDERALE :

Cahier revendicatif pour l'audience du 29 février 2008 avec le Ministre Borloo

Dans le cadre de l'action du 6 mars, nous avons été reçus par le ministre une première fois le 21/02/08. Celui-ci nous a demandé d'établir 15 points que nous voulions aborder dans l'immédiat. Face à la montée de la mobilisation, le ministère a contacté les organisations syndicales le 26/02/08 pour ouvrir des négociations le 29/02/08 avec le ministre Borloo sur nos revendications.

Dans ce sens, la commission exécutive fédérale du 27/02/08 a établi et validé le cahier revendicatif suivant :

I - MISSIONS

I.1 – GENERALITES

- *Ni transfert, ni privatisation, ni création d'agences ou d'établissements publics sur les champs de compétence du MEDAD (politique de l'eau, routes, permis de conduire...),*
- *Revendication d'un niveau d'emploi statutaire et de recrutement à la hauteur des ambitions et des missions du MEDAD, contrairement aux objectifs de la RGPP et du budget 2008,*
- *Refus de toute mobilité forcée, notamment dans le cadre du projet de décret sur la mobilité qui prévoit notamment la mise en disponibilité d'office et ou le licenciement.*

I.2 – RST

- *Confirmation du rôle et des missions des services du RST (notamment les L.R.) en réaffirmant au-delà des décisions du Grenelle de l'environnement, leur intervention dans le domaine de l'ingénierie Publique et l'ouverture aux collectivités territoriales de cet outil partagé.*

I.3 – SECTEUR MER

- *Maintien opérationnel de l'outil services Phares et Balises en cohérence avec la réorganisation des services déconcentrés du MEDAD.*
- *Intégration des DRAM art. 3 et DRAM art 4 dans les DREDAD et identification d'une DREDAD de façade mer à l'instar des directions de façade des DIREN.*
- *Création d'un réel CTPM « Mer » et appellation de la Direction de la Mer et des Affaires Maritimes à l'instar de la commission européenne.*

I.4 – ADMINISTRATION CENTRALE

- *Réorganisation de l'administration centrale hors du cadre de la RGPP mais revendication d'une réorganisation par la mise en œuvre des missions publiques, avec une organisation et les moyens du MEDAD, en appui des services déconcentrés, ceci en cohérence entre les nouvelles directions générales,*
- *Envoi d'un signe fort et crédible du Grenelle de l'engagement du MEDAD en faveur du développement d'une politique de transport multimodale et intégrée. Nous demandons la création d'une Direction Générale des Infrastructures et des Transports Multimodaux (et non intermodaux),*
- *Maintien des fonctions support au sein des directions générales,*
- *Transparence dans l'attribution des postes correspondants à la qualification des agents et de leurs identités professionnelles (notamment en administration centrale).*

I.5 – DIR

- *Mise en place d'un cadrage national des garanties collectives,*
- *Revendication d'une clarification des missions des DIR vis à vis des autres services du MEDAD et confirmation du rôle premier des DIR « d'entretien, travaux et exploitation ».*

I.6 – SERVICES DECONCENTRES

- *Confirmation du rôle des services déconcentrés DDE en matière d'ingénierie Publique, ADS, ATESAT...*

I.7 – DGAC

- *Maintien de la DGAC unie dans la Fonction Publique d'Etat.*

II – SALAIRES/REMUNERATIONS/REGIME INDEMNITAIRE

II.1 – OPA

- Complément prime de rendement,*
- Évolution du Régime Indemnitaire.*

II.2 – DIR

- Instauration de deux niveaux de CEI et de PTETE déplafonnée.*

II.3 – SECTEUR MER

- Reconnaissance indemnitaire des métiers techniques (inspecteurs, contrôleurs et syndics des gens de mer).*
 - Reconnaissance indemnitaire des métiers administratifs au même titre que les autres agents du MEDAD (cf.point II.5).*

II.4 Personnels transférés ou maintenus en DDE

- Instauration d'une PTETE déplafonnée.*

II.5 – Pour tous les personnels concernés

- Alignement sur le niveau le plus élevé des régimes indemnitaires applicables aux MEDAD,*
- Prolongation de l'ISM sans tenir compte de la résidence administrative (notamment pour l'administration centrale).*

III – CATEGORIEL – SITUATION DES CORPS

III.1 – Réforme statutaire AE-CEE avec reprise d'ancienneté,

III.2 – Bonification de 25 % des années passées dans le service actif et assimilé : (recrutement 81-88),

III.3 – Application du protocole Jacob aux OPA,

III.4 – Promotion « coup de chapeau » OPA,

III.5 – Examen des conditions d'application de la circulaire « logement de fonction » de février 2008,

III.6 – Création de la filière spécifique des réseaux et infrastructures dans la FPT (RBA, VN, PM) et classement dans le service actif.

IV – SECURITE PREVENTION CONDITIONS DE TRAVAIL

IV.1 – Cadrage national DIR et voies navigables,

IV.2 – Extension du décret « amiante » à l'ensemble des agents du MEDAD (URGENT !).

V – GESTION DES PERSONNELS ET DIALOGUE SOCIAL

V.1 – Droits syndicaux : pérennisation de la circulaire 2008 et extension à la FPT,

V.2.– Action sociale : maintien et extension du décret de 1985 sur les CLAS,

V.3. –Politique de formation : maintien du réseau et des écoles de formation du ministère.

En complément, ont également été posé deux priorités revendicatives spécifiques au champ Environnement :

- **extension du statut des contractuels Agences de l'eau, amélioré, aux contractuels des autres EPA du champ Environnement, notamment, ONEMA, ONCFS et Parcs nationaux.**
- **Amélioration de la gestion des carrières et des rémunérations des ATE et TE (agents et techniciens de l'environnement).**

Activité fédérale 2008 (suite) :

Action nationale du 24 janvier 2008,

Manifestation nationale du 6 mars 2008 à Paris (10 000 agents du ministère),

Grève à Météo – France contre la suppression de 131 emplois, la restructuration et la fermeture de 50% des centres départementaux,

Le 29 mars 2008 manifestation pour les retraites et les salaires,

Manifestation le 6 mai 2008 pour les congés bonifiés,

Action du 15 mai 2008 pour la défense et l'amélioration de la fonction publique,

Mobilisation contre la R.G.P.P. mai 2008,

Grande journée d'actions et de manifestations le 22 mai 2008 pour la défense du système de retraite solidaire,

Action du 10 juin 2008 dans la fonction publique,

Action du 17 juin 2008 interprofessionnelle sur les retraites et le temps de travail,

Colloque CGT et ONG du 18 juin « Transports socialement, écologiquement et économiquement durable »,

Déclaration fédérale concernant les délocalisations

Boycott du groupe de travail sur l'ingénierie publique du 07 juillet 2008,

Audience du 21 juillet 2008 au cabinet du Ministre sur le document stratégique du Ministère,

Initiative de l'Union Inter fédéral des Transports le 1^{er} septembre 2008 à La Rochelle, pour des transports socialement, écologiquement et économiquement responsables,

Journée d'action syndicale mondiale pour le travail décent le 07 octobre 2008,

Action du 16 octobre 2008 sur le pouvoir d'achat des retraités,

Participation aux élections de la Fonction publique territoriale (scrutin du 6 novembre)

Action nationale des OPA le 4 novembre,

Action des originaires des D.O.M. le 11 décembre à Paris,

ANNEE 2009

CONTEXTE GENERAL :

La crise financière et sociale, les mouvements sociaux dans les DOM, la circulaire Fillon sur la gestion des ressources humaines dans le cadre de l'organisation de l'administration départementale de l'État, ...

EVOLUTION DU PERIMETRE MINISTERIEL

Réorganisation des services déconcentrés (fusions DDE/DDAF, suite de la construction des DREAL, mise en place des D.D.I.), abandon de l'ingénierie publique concurrentielle, réforme de l'administration territoriale de la mer et du littoral, évolution du MEEDDAT en MEEDDM.

ACTIVITE FEDERALE :

Le 29 janvier 2009, 2 500 000 manifestants ont défilé dans tout le pays, le 19 mars 3 500 000 ont défilé pour dire haut et fort au chef de l'Etat, au gouvernement et au patronat que les salariés, les retraités, les privés d'emplois, ne sont en rien responsable de la crise et refusent d'en être les premières victimes. Les personnels du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire ont pris une part importante dans les cortèges. Les taux de grévistes au MEEDDAT ont été de l'ordre de 40 %. Selon le baromètre de la fonction publique du crédit social des fonctionnaires, 79 % des fonctionnaires constatent un affaiblissement de leur pouvoir d'achat au cours des 12 derniers mois. Cette politique ultra libérale contraint le très grande majorité des personnels de la fonction publique comme des salariés en général à se serrer la ceinture au moment où les entreprises du CAC 40 ont dégagés 85 milliards de profits en 2008. Au lieu d'entreprendre des réformes structurelles réformant notre système économique, le président de la République « garde son cap » en matière de démolition du service public et de destruction de l'emploi public, impactant l'ensemble des services publics .

Journées d'études fédérales des 11 et 12 mars sur la construction d'un grand service de l'ingénierie publique à l'heure du développement durable,

Apport fédéral aux contributions CGT dans le processus du Grenelle Mer,

Actions nationales interprofessionnelles et intersyndicales des 29 janvier et 19 mars 2009,

Suite au succès du 29 janvier, les OS ont de nouveau appelé à une Journée d'action interprofessionnelle et intersyndicale le 19 mars 2009 qui a une ampleur encore plus grande,

Action nationale à Paris SNPTRI du 22 avril,

Le 1^{er} mai 2009 est historique par l'unité syndicale et l'ampleur des manifestations dans toute la France. Les initiatives interprofessionnelles se sont poursuivies les 26 mai et 13 juin,

Action OPA du 18 juin (grève majoritaire) concernant le projet de loi des transferts des Parcs,

Préparation des élections CTP DREAL du 29 septembre 2009,

Lancement d'une carte-pétition pour des effectifs et des moyens nécessaires aux missions maritimes et littorales au titre de l'application du Grenelle de la mer (septembre 2009).

VIE FEDERALE ET DROIT SYNDICAUX :

La vie de la fédération s'articule autour d'un secrétariat, d'un bureau et d'une commission exécutive. Quatre grandes thématiques animent l'activité syndicale au quotidien :

- Service public – Europe
- Action sociale – Hygiène – Sécurité – Protection sociale
- Le catégoriel – Le spécifique
- Syndicalisation – Vie syndicale

Chaque syndicat, syndicat national, union de syndicats, union fédérale, organisation ou structure, telle l'U.I.T., l'O.F.I.C.T, l'UGFF... apporte sa contribution dans l'élaboration des dossiers revendicatifs et dans les luttes convergentes.

LES CONGRES :

- Congrès de l'U.G.I.C.T.-C.G.T. du 27 au 30 mars 2007,
- 16^{ème} congrès du S.N.P.T.A.S. du 21 au 25 mai 2007
- 32^{ème} congrès du S.N. O.P.A. du 29 septembre au 3 octobre 2008
- Congrès S.N.P.A.M. du 7 au 11 octobre 2007
- 55^{ème} congrès du S.N.P.T.T.E. du 1^{er} au 5 octobre 2007
- 4^{ème} congrès de l'O.F.I.C.T. - C.G.T. des 14 et 15 octobre 2008
- Congrès O.N.E.M.A. du 10 au 12 mars 2009
- 25^{ème} congrès de l'UGFF, du 11 au 15 mai 2009
- 7^{ème} congrès de l'USSERE, du 15 au 19 juin 2009

L'OUTIL SYNDICAL:

L'évolution de l'outil syndical a été au cœur de notre activité durant les 3 années. Sans précipitation, mais avec détermination nous devons ensemble construire l'outil dont les salariés auront besoin. La fédération avec les syndicats travaillent en partenariat avec la fédération des services public et l'UGFF, pour trouver l'outil syndical de demain. Le 49^{ème} congrès confédéral du 7 au 11 décembre 2009 va être déterminant pour impulser une orientation permettant le renforcement de la C.G.T. dans le paysage social de notre pays, mais aussi dans le paysage social européen.

RESPECT DES DROITS ET LIBERTES SYNDICALES, DROITS NOUVEAUX :

- Le 08 décembre 2006 à Poitiers, plus de 13.000 manifestants sont venus exiger la relaxe des 4 camarades de La Rochelle qui étaient convoqués au tribunal en appel du jugement du 30 mars 2006. Le tribunal a mis en délibéré et le jugement a été rendu le 19 janvier 2007, date à laquelle nos 4 camarades de la Rochelle ont été relaxés.
- Parution de l'arrêté amiante au journal officiel le 15 mai 2007
- Circulaire prolongeant jusque fin 2011 les droits et moyens syndicaux
- Communiqué de soutien aux collectifs des D.O.M.

PROTECTION SOCIALE

La régression sociale dans notre Pays touche aussi notre protection sociale, sous couvert de soit-disant normes européennes les mutuelles sont touchées. La MGET a acquis le référencement, ce qui n'est qu'une première étape dans le long processus de casse des solidarités collectives. D'autres obstacles vont se faire jour, puisque la baisse des effectifs dans le périmètre de notre ministère, la marchandisation de la protection sociale et plus largement du système de santé risque d'accentuer les inégalités face à la maladie. C'est pourquoi, la MGET et la Fédération de l'équipement et de l'environnement doivent trouver des pistes de convergence pour lutter ensemble contre la privatisation du système de santé.

ACTION SOCIALE :

Dans un contexte de RGPP, de fusion incontrôlée, de modifications profondes de nos missions et de nos métiers, l'action sociale ministérielle doit se maintenir à un niveau correspondant aux réels besoins des agents. Les CLAS et le CGCV doivent continuer à revendiquer l'augmentation des moyens pour améliorer les conditions de vie au quotidien des agents. La complémentarité entre l'action sociale Ministérielle et interministérielle doit être un vecteur qui doit renforcer le travail transversal à tous les étages des structures qui œuvrent pour développer de plus grandes solidarités (CIAS, CGCV, SRIAS, CLAS...)

La parution de la circulaire amiante le 24 juillet 2007, est une avancée significative pour les agents ayant subi les graves inconvénients liés à cette substance.

CONCLUSION MANDATURE (2006-2009):

Le système capitalisme, malgré son essoufflement, est en France amplifié par le « règne Sarkozy » et au niveau européen par les directives issues des différents traités. Dans ce contexte de mondialisation impulsé et contrôlé par les Etats-Unis d'Amérique, l'activité syndicale et notamment celle de la fédération a pris toute sa place, notamment lors d'actions et de luttes visant à faire aboutir les justes revendications des personnels. Les salariés ont reconnu cette activité en nous plaçant en tête de toutes les OS dans les différents scrutins.

Cette mandature a été exceptionnelle de part les évolutions qu'elle a du traverser : remaniements ministériels, 4 changements de périmètre (METL, MEDAD, MEEDDAT, MEEDDM), réorganisations et fusions de services, transferts de personnels, abandons de missions, projets de réformes et de lois...

Dans ce cadre, les composantes de la fédération ont contribué à l'élaboration des dossiers revendicatifs et aux luttes convergentes pour construire un rapport de force de haut niveau. Les revendications de la Fédération et l'ensemble de ses composantes, lorsqu'elles sont convergentes permettent des avancées significatives.

La Fédération a participé dans le cadre des collectifs confédéraux au processus des Grenelle « Environnement et Mer ». Les apports de la CGT aux conclusions de ces processus constituent des points d'avancées incontournables pour l'avenir.

Sur le volet des finances, le constat de début de mandat était catastrophique, les mesures prises par le secrétaire général, le trésorier et la CFC (commission financière de contrôle) ont permis d'équilibrer les comptes de fin de mandat. Nous devons continuer cette gestion pour consolider et améliorer encore l'existant. Ces mesures n'ont aucunement freiné le développement de l'activité syndicale de la fédération bien au contraire.

Malgré ces aspects positifs, il faut aussi avoir un regard lucide sur les points d'amélioration que nous avons à apporter dans nos fonctionnements en interne à la fédération et vis à vis de dans l'ensemble des structures de la CGT.

Le 49ème congrès confédéral sera un moment extrêmement important pour définir des orientations claires et réalistes, pour construire un syndicalisme CGT rassembleur et tourné vers l'avenir.

Le chantier de l'outil syndical qui doit être le plus efficace doit s'amplifier sans retenue et déboucher rapidement sur la définition concrète de structures plus lisibles et plus en phase avec notre temps. Ce qui par déclinaison influencerait sur les dysfonctionnements que nous avons subi ces dernières années. Seul le rassemblement de toute la CGT pour mettre en œuvre les orientations retenues lors des différents congrès permettra un renforcement nécessaire de celle-ci.